

CSS du 8.12.2020

Bilan 2019-2020



I – BILAN d'EXPLOITATION

- **Production** : entre 20 000 et 22 000 tonnes sur les 2 derniers exercices ; maintien de l'activité malgré la crise sanitaire et la mise en place du télétravail

- **Modifications** :
 - * Installation d'une conditionneuse automatique et d'un robot palettiseur
 - * Installation d'un 2nd poste de vidange CVS automatisé
 - * Adaptation d'une ligne pour le conditionnement de gel hydroalcoolique

- **Personnels** : environ 100 personnes ; 6 embauches depuis le début de l'année dont la création d'un poste d' « Animateur sécurité »

I – BILAN d'EXPLOITATION

- **Certifications :**

→ maintien nos certificats ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001

→ Obtention de la certification ISO 50001 pour la mise en place d'un système de management de l'énergie

- **Arrêté préfectoral :** arrêté préfectoral complémentaire n° 2020-I-693 du 11/06/20 relatif aux compléments à apporter au POI pour y intégrer les prescriptions de l'avis ministériel du 9/11/17 concernant la gestion des substances odorantes lors de situations accidentelles

II – BILAN SECURITE

- **Aucun accident** ayant eu des conséquences à l'extérieur des limites de propriété
- **Incidents internes :**
 - Environnement :
 - Pas d'incident à l'extérieur des ateliers
 - Sécurité industrielle :
 - lors d'une opération de maintenance (découpe d'une conduite déposée à l'extérieur d'un bâtiment), les étincelles liées au meulage ont provoqué un petit départ de feu sur le talus situé à proximité. Extinction immédiate, aucune conséquence.
 - Lors des grèves avec coupures électriques fin 2019, nous avons été amenés à noyer le contenu du granulateur pour éviter tout risque de départ de combustion

III – Actions d'amélioration réalisées (environnement / sécurité industrielle)



- Mise en place d'une convention avec Suez en cas de coupure du réseau d'eau ; ajout d'un dispositif de détection de chute de pression alarmé
- Mise à jour du POI
- Mise à jour de notre étude ATEX
- Mise en place d'un accueil sécurité systématique de tous les intervenants extérieurs en plus des plans de prévention et bons de travaux
- Remplacement de matériels de sécurité dans l'atelier granulation

chimique ...) : entre **1800 et 1900 heures** de formation par an



IV – Bilan du Système de Gestion de la Sécurité

→ **1 exercice POI** réalisé en période de moindre activité le 11/06/2020 à 20h (départ d'incendie dans un bâtiment de production). Des pompiers étaient présents comme observateurs. L'exercice faisait intervenir notre astreinte.

→ **Inspections DREAL** : en 2020, 1 inspection planifiée en mai et reportée au 10/11/20 pour cause de COVID. Cette inspection portait sur le stockage des liquides inflammables. Le rapport est en cours.

En 2019 :

* une inspection le 25/06/19 portant sur les Mesures de Maîtrise de Risques et sur le POI. Le déclenchement de notre POI a été testé à cette occasion.

* une inspection le 24/09/19 sur la prévention des pollutions atmosphériques et les produits chimiques (REACH)

Les observations et non-conformités ont été prises en compte.

→ **1 audit interne** sur l'ensemble du système, avec un focus sur notre Système de Gestion de la Sécurité, réalisé en juin 2019 et juin 2020 ainsi que des **Audits HSE mensuels**.

→ 1 revue de Direction annuelle pour établir un bilan sur l'atteinte des objectifs et fixer les objectifs d'amélioration de l'année suivante

V – Projets et Plan d’actions Sécurité 2020-2021

→ Projets 2020-2021 :

- Mise en place d’une nouvelle version de notre outil informatique de gestion de production,
- Mise en place d’une gestion logistique par codes barre
- Installation d’un poste charge sacs et fûts automatisé

→ Plan d’actions :

- Contrat de prévention signé avec la CARSAT
- Remplacement de matériels de sécurité dans des bâtiments annexes (laboratoires, maintenance, bureaux administratifs, ...) et au bâtiment I
 - Mise à jour de notre Etude des Dangers (Notice de réexamen)
 - Réalisation d’un essai avec SUEZ pour tester notre convention en cas de coupure d’eau
 - Mise à jour de notre POI pour intégrer les nouvelles prescriptions de notre arrêté préfectoral complémentaire